

DAJI/SAI/NN/AR/CAcp n°2022-2023-115

## Conseil académique plénier

### Arrêté de composition

### Le Président du Conseil académique de l'Université de La Réunion

Vu le Code de l'éducation ;

Vu les Statuts de l'Université de La Réunion ;

Vu les arrêtés de proclamation des résultats relatifs aux scrutins des 24-25 septembre et du 1er décembre 2020;

Vu la délibération n°2021-01 du Conseil d'administration en date du 28 janvier 2021 portant élection de Monsieur Gilles Lajoie, Professeur des Universités, à la présidence du Conseil académique plénier de La Réunion ;

Vu la délibération n°20-05-2021 du Conseil d'administration en date du 20 mai 2021 relative à l'élection à la présidence de l'Université de La Réunion;

Vu la délibération n°2021-74 du Conseil d'administration en date du 09 septembre 2021 portant élection du Vice-président du Conseil d'administration, Monsieur Patrick MAVINGUI, Directeur de recherche, à la Vice-présidence du Conseil d'administration en charge de la Recherche et de la Valorisation (VPRV);

Vu la délibération n°2022-40 du Conseil d'administration en date du 07 juillet 2022 portant sur l'élection de Monsieur Jérôme GARDODY, Vice-président du Conseil d'administration en charge de la Formation et de la Vie Universitaire (VPFVU);

Vu la désignation des personnalités extérieures nommées par l'Assemblée plénière du Conseil Régional en date du 20 juillet 2021 ; Vu l'arrêté de composition n°2021-2022-113 du Président du Conseil académique de l'Université de La Réunion en date du 08 mars 2022;

Vu la décision portant nomination de Monsieur Nirmal NIVERT, Ingénieur de recherche, en qualité de Directeur général des services par intérim à compter du 1er janvier 2023;

Direction des affaires juridiques et institutionnelles / AR - Université de La Réunion - 15 rue René Cassin CS 92003 - 97744 Saint-Denis Cedex

Considérant la non-inscription des élus Usagers pour l'année universitaire 2022-2023;

Considérant la démission d'un membre élu du Collège A professeurs et personnels assimilés pour l'année universitaire 2022-2023 ;

#### ARRÊTE

#### Article 1er: Collège A professeurs et personnels assimilés

Secteur DEG

Monsieur

**CUCCHI Alain** 

Monsieur Madame

**DESAULNAY Olivier** MARTEAU-PETIT Mireille

Siége vacant

Monsieur

**SMAOUI Hatem** 

Secteur LSHS

Monsieur Madame

COMBEAU Yvan **DUBOIN** Corinne

Monsieur

**IDELSON Bernard** 

Monsieur

MARIMOUTOU Jean-Claude Carpanin

Madame

PENNOBER Gwenaëlle

Secteur ST

Monsieur

**BOYER Harry** 

Monsieur

KODJA Hippolyte Hugues

Madame Madame MORILLON Marianne **REMIZE Fabienne** 

Monsieur

**REYNAUD** Bernard

#### Secteur SANTE

Monsieur MEILHAC Olivier

Madame RIQUEL-LEVENEUR Line Monsieur VON THEOBALD Peter

# Article 2 : Collèges 2, 3, 4 de la Commission de la recherche et B autres enseignants-chercheurs, des enseignants et personnels assimilés de la Commission de la formation et de la vie universitaire.

#### Secteur DEG

Monsieur BARRUE-BELOU Rémi Madame CAMELIS Christèle

Madame CASSAM SOORMA Khadija

Madame DUCRET Patricia
Madame KUHN Céline

#### Secteur LSHS

Madame ALMAR Nathalie Madame BENARD Fiona Monsieur GARAN Frédéric Madame SAAYMAN Sandra

Madame VAUGIEN-CHEUNG HOI PING Martine

#### Secteur ST

Monsieur CADERBY Teddy
Monsieur CUBIZOLLES Sylvain
Monsieur KADJO Jean-Jacques
Madame MAGALON Hélène
Madame PENIN Lucie Marie Anne

#### Secteur SANTE

Monsieur HOARAU Jean-Jacques
Madame ROBERT DA-SILVA Christine

Siège vacant

#### Collège 4

Monsieur SANCHEZ Valérian

# Article 3 : Collèges 5 et 6 de la Commission de la recherche et BIATSS de la Commission de la formation et de la vie universitaire.

Madame BEUF Nathalie
Madame DUPUIS Kelly
Madame FRINGUE Maria

Madame HAMILCARO SOUPRAMANIEN Claudine

Madame HOAREAU Karen Madame NISSARE Zoulekha Madame ROBERT Stéphanie Monsieur SEBASTIEN Didier

#### Article 4: Collège Usagers

#### Secteur DEG

TitulairesSuppléantsMadameABLEZOT DamayandiSiège vacantMadameALI SAID AminaSiège vacant

MonsieurCARPAYE AntonyMadameLEROUX AngèleMadameDHOMBRES OphélieMonsieurPAYET Silvain

Monsieur HAMADA Ismaël Siège vacant

#### Secteur LSHS

Titulaires Suppléants

Madame	CENTON Maëva	<b>Madame</b>	MOOSA Latifa
Monsieur	GUEST Romain	Siège vacant	
Madame	RAMSAMY MOUTI Adeline	Siège vacant	
Monsieur	SAUTRON Rudrigue	Madame	OROSMANE Lucinda RIVIERE Quentin
Madame	VERHOOG Lauriane	Monsieur	

Sec	teur	SI	

Beeteur 51			
Titulaires		Suppléants	
Madame	BRILLANT Océane	Siège vacant	
Madame	DIOMAT Marie	Siège vacant	
Monsieur	FONTAINE Steeve	Madame	KWONG Oriane
Monsieur	MAHAMAN LAOUALI SOULEY Youssoufou	Madame	AYAGAPIN Leslie
Madame	WEBER Marie	Madame	BARCELLO Christyna

#### Secteur SANTE

Titulaires		Suppleants
Monsieur	LEGRAND Quentin	Siège vacant
	Siège vacant	Siège vacant

Article 5: Coll	ège des personnalités extérieures élues et nommées	3	
		Suppléants	
Monsieur	ANNETTE Christian	Monsieur	BERTILE Wilfrid
Madame	GOUYON Béatrice		
Madame	MAILLOT-FAUBOURG Sabine		
Monsieur	PINAY Gilles	Monsieur	DOUSSIN Jean-François
Madame	QUENTEL Maryvonne		
Monsieur	ROSIER Pierre		
Monsieur	TEYSSEDRE Mickaël		
Madame	VUILLERMOT Sonia		

#### Article 6: Présidence du Conseil académique plénier

La réunion du Conseil académique plénier est présidée par le président du Conseil académique. En cas d'empêchement, il est présidé par le Président, ou, par délégation du Président de l'Université, par l'un des vice-présidents du Conseil d'administration.

#### Article 7: Publicité et exécution

La Direction générale des services est chargée de la publication du présent arrêté au Recueil des actes administratifs de l'Université de La Réunion.

Fait à Saint-Denis, le

0 9 FEV. 2023

Le Président du Conseil académique

Pr. Gilles LAJOI